



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 13772

Texte de la question

M. Michel Issindou attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les programmes de sciences économiques et sociales. Alors que la communauté éducative s'est largement félicitée des allègements aux programmes d'histoire-géographie qui ont été annoncés, il apparaît indispensable que des mesures identiques soient prises dans d'autres disciplines. En effet, les élèves de terminale subissent en sciences économiques et sociales les mêmes programmes inadaptés et impossibles à enseigner, publiés malgré l'avis négatif du Conseil supérieur de l'éducation pour les programmes de terminale. Les enseignants reprochent à ce programme d'être inadaptés aux élèves car trop complexes et trop peu pédagogiques, nuisant de ce fait, au bon apprentissage des concepts, de l'analyse de documents et de la construction d'une problématique, en somme de tout ce qui prépare l'élève à devenir un étudiant aguerri et un citoyen avisé. Les professeurs de sciences économiques et sociales souhaiteraient donc que cette discipline bénéficie du même allègement programmatique que la matière histoire-géographie. Par conséquent il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage également d'alléger les programmes de terminale en SES, et de mettre en place, comme pour l'histoire-géographie, un groupe d'experts chargés de rédiger de nouveaux programmes et de nouvelles épreuves de baccalauréat pour cette filière.

Texte de la réponse

Les nouveaux programmes des classes de première et terminale de la série sciences économiques et sociales ont été publiés respectivement aux bulletins officiels du 30 septembre 2010 et du 13 octobre 2011. Mis en application lors des rentrées 2011 et 2012, ces programmes soulèvent de la part de certains enseignants des questions qui méritent le temps de la réflexion et de l'analyse. C'est pourquoi un groupe d'experts a été constitué afin d'étudier l'opportunité de procéder à certains allègements pour la rentrée 2013. Toutefois, il n'est prévu ni de réécriture intégrale du programme ni de modifications des épreuves du baccalauréat dans l'immédiat.

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13772

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7483

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1338